

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date ultérieure.



Val-d'Or

CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson,
tenue le 1^{er} février 2023 à 19 h, à la Maison du citoyen de Dubuisson*

PRÉSENCES :

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

INVITÉS :

M. Ian Bélanger, directeur, service Sports et plein air
M. Dany Gingras, architecte paysagiste, Ville de Val-d'Or

ABSENCES :

M. Patrick Descôteaux, conseiller de quartier
Poste vacant (x5)

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT : 9 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 06. Le quorum n'est pas atteint, il s'agira donc d'une rencontre d'information.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

3- Lecture et suivi du compte rendu de la rencontre du 1^{er} novembre 2022

Le président survole le compte rendu de la dernière rencontre et propose de l'adopter tel quel.

4- Invité

a) Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air : Maison du Citoyen et parcs

Avant de faire sa présentation, M. Bélanger souligne la présence dans l'assemblée de Josée St-Pierre, régisseuse de la Maison du Citoyen, ainsi que de Dany Gingras, architecte paysagiste de la Ville de Val-d'Or.

M. Bélanger dit qu'il a rencontré le conseil de ville avant les fêtes avec le plan directeur du service Sports et plein air (SSPA) pour expliquer la vision et les travaux envisagés pour les prochaines années par son

équipe. Dans le plan directeur, le parc de Dubuisson est classé « grand parc », comme à Sullivan. Cela revêt beaucoup de potentiel de développement. Bien que de nombreuses infrastructures soient en place, celles-ci sont vieillissantes. La volonté de la Ville de Val-d'Or est de remettre au goût du jour la Maison du citoyen et ses composantes environnantes. Pour ce faire, elle prévoit faire une consultation publique. Une équipe formée du SSPA et de M. Rodrigue sera mise en place en vue de préparer cette consultation. Le service des Communications de la Ville sera mis également à contribution. La démarche de participation citoyenne se réalisera en avril, mais aussi en ligne via le Site Web de la Ville. Il est rappelé l'importance pour les citoyens de participer en grand nombre pour apporter du poids dans la balance à la démarche.

5- Suivi des dossiers en cours

a) Déneigement / Rue Alcide-Boudreau : Depuis que le boulevard Forest a été rallongé, cela cause problème de déneigement sur la rue Alcide-Boudreau. Les résidents souhaiteraient que les trottoirs soient déneigés. Cependant, cela ne sera pas possible pour cette année, car il manque d'effectifs, de machineries et que la Ville n'a pas de place actuellement pour loger cette machinerie.

b) Comité de suivi / Complexe minier Kiena : M. Rodrigue siège sur ce comité. Il félicite les bonnes pratiques de la mine en matière d'environnement. Aussi, la mine semble prête à s'impliquer dans le quartier. Elle pourrait apporter sa contribution financière (commandites).

c) Résultat demande *Jeu sur la rue* / rue St-Jean : On ne peut mettre *Jeu sur la rue* à cet endroit, car cela empêcherait le trafic. Les demandeurs doivent refaire leur demande pour une autre partie de la rue.

d) Aménagement à côté du pont de la rivière Piché : Il est question ici du petit quai pour aller à la pêche. Bien qu'on ne sache qui a installé le pont, ce pont demeure sous la responsabilité de la Ville. M. Rodrigue dit que le pont devra être temporairement retiré, car il ne serait pas très solide, que le courant est fort, et que la Ville serait blâmée s'il arrivait un accident.

6- Toujours à la recherche de personnes pour s'impliquer dans le conseil de quartier

M. Rodrigue explique qu'il aimerait avoir de nouveaux représentants pour le quartier. Il invite les gens présents à en parler autour d'eux, question d'avoir plus de monde autour de la table pour discuter et éventuellement pouvoir voter des résolutions. Il rappelle que le conseil tient une réunion aux trois ou quatre mois. Pour lui, la responsabilité du conseiller de quartier est d'aller chercher les informations pour savoir ce qui se passe dans le quartier de Dubuisson. Au terme de la rencontre, Mme Audrey Massicotte donne son nom pour faire partie du conseil.

7- Sujets divers

a) Regroupement Marban : Le porte-parole de ce regroupement de citoyens a fait la demande de rencontrer le conseil de ville pour échanger sur les aspects du projet Marban. M. Rodrigue transmettra la lettre qui lui a été remise à qui de droit.

b) **Brigadier / signalisation** : Une citoyenne se demande s'il ne serait pas possible d'améliorer la signalisation de la traverse piétonnière où se trouve le brigadier. Car une fois que celui-ci est parti, ce serait dangereux pour les enfants de traverser. La demande sera acheminée au Comité consultatif de circulation (C.C.C.).

c) **Indicateurs de la vitesse / Entrée et sortie du centre-village** : Une citoyenne aimerait l'installation de dispositifs à l'entrée et à la sortie du centre-village pour indiquer la vitesse aux automobilistes. M. Rodrigue fera parvenir cette demande au C.C.C. Il est rappelé l'importance d'avoir des gens sur le conseil de quartier pour nommer des résolutions sur des enjeux de santé-sécurité.

d) **Stationnement / école Saint-Philippe** : Une citoyenne explique que le manque de place pour se stationner rendrait la circulation dangereuse. M. Rodrigue lui suggère de contacter directement Mme Geneviève Larche, coordonnatrice au Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à la Commission scolaire, pour lui faire part de la problématique. M. Ian Bélanger, qui pilote le Comité de liaison Ville de Val-d'Or - CSOB, se propose également de prendre les coordonnées de la citoyenne pour soumettre la demande à qui de droit.

e) **Panneau d'information /Maison du citoyen** : Une citoyenne demande s'il serait possible d'avoir un tableau numérique à l'entrée de la Maison du citoyen pour remplacer l'autre panneau, qui est désuet et difficile à mettre à jour. Effectivement, pour modifier l'affichage de l'actuel panneau, les effectifs et la nacelle ne sont pas toujours disponibles.

8- Affaires nouvelles – Questions et intervention du public

Aucune intervention.

9- Date de la prochaine assemblée

M. Rodrigue invite les citoyens à observer les réseaux sociaux et le site web de la Ville de Val-d'Or, la date de la prochaine assemblée y sera diffusée. On peut lui écrire d'ici là à yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca.

10-Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 02.

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée